



Contentieux ventre entre particulier

Par **Achatmalheureux**, le **03/11/2014** à **22:03**

Bonjour,

j'ai acheté un objet via un site de petites annonces entre particulier.
Après plusieurs échanges (photos ...) avec le vendeur je conclus la vente et reçoit l'objet.
A la réception il apparait que l'objet est cassé ou plutôt rafistoler, je contact le vendeur par mail. Mais n'ayant pas de nouvelle je lui ait envoyée un recommander en demandant un rebroussement pour vice caché.

Mais voila je me demande si j'ai bien fait.

- suis je vraiment dans mon droit (la photo était prise de loin), peut t il me mettre en défaut car je n'ai pas vérifié à la réception l'état du colis devant le facteur ?
- je l'ai menacé de poursuivre mon action devant la justice si je n'ai pas réparation. Mais voila je ne sais pas trop à quoi je m'engage délais , cout et chance d'arriver ou bout pour un achat de 90 euros

Voila avez vous des réponses a m'apporté car j'ai peur d'être dépassé par les évènements

Merci